



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

équilibre financier

Question écrite n° 107822

Texte de la question

M. Francis Falala appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités concernant les recommandations inscrites dans le rapport de la Cour des comptes sur la sécurité sociale de septembre 2006. Parmi celles-ci, les sages de la rue Cambon proposent, sur l'ONDAM hospitalier et concernant la fiabilité des informations, d'accélérer les investigations sur l'origine des écarts importants qui apparaissent entre les données comptables des caisses et les délégations de dotations. Il le remercie de bien vouloir lui indiquer son sentiment et ses intentions relativement à cette préconisation.

Données clés

Auteur : [M. Francis Falala](#)

Circonscription : Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107822

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 24 octobre 2006, page 10997